



Association de communes Mobul
Rue du Château d'En-Bas 33
Case postale
1630 Bulle

026 919 18 56
info@mobul.ch
www.mobul.ch

Communiqué de presse

Bulle, le 7 octobre 2026

LA LIGNE 202 PASSERA A L'ELECTRIQUE EN DECEMBRE

L'Assemblée des délégués de Mobul a validé aujourd'hui le budget 2027 de l'association de communes. Celui-ci présente une augmentation des charges du transport urbain liée à l'électrification de la ligne de bus 202 (Morlon-Vuadens). Cinq bus électriques circuleront sur cette ligne dès le changement d'horaire, le 13 décembre prochain. Il s'agit de la première des trois étapes de décarbonation de la flotte Mobul.

La première étape de décarbonation de la flotte de l'agglomération bulloise entre dans sa phase concrète. Réunis en assemblée aujourd'hui, à Bulle, les délégués ont approuvé les budgets 2027 de l'association de communes Mobul, dont celui des transports urbains. L'électrification de la ligne 202 a ainsi été entérinée.

Cinq véhicules électriques articulés remplaceront quatre bus diesel dès le changement d'horaire. L'exploitation décarbonée nécessite en effet un véhicule supplémentaire en raison du temps de recharge au terminus. Le choix des véhicules et des technologies utilisées reste du ressort du prestataire, les Transports publics fribourgeois (TPF). Ce sont eux qui se chargent de l'ensemble du processus de décarbonation, y compris de l'aménagement des stations de recharge. Pour le réseau Mobul, elles seront situées à l'un des terminus de chaque ligne ainsi qu'au dépôt principal, à Bulle.

Ainsi, le terminus du Maupas, à Vuadens, est actuellement en travaux pour accueillir la station de recharge rapide. Il devra encore être adapté avec la construction d'un second quai qui permettra la présence simultanée de deux bus au terminus lorsqu'un véhicule est en charge. Cet aménagement sera réalisé par la commune de Vuadens au printemps. En attendant, un arrêt de dépose provisoire sera utilisé.

Budget difficilement comparable à celui de 2026

Pour 2027, la part du budget de Mobul dédiée aux transports publics se monte à 2,17 millions de francs. Ce montant est en hausse, mais la comparaison stricte avec 2026 est difficile. Le budget 2026 avait en effet été calculé en tenant compte notamment de la répartition des coûts entre les communes et le canton (50%-50%) proposée par la LAFE (Loi sur l'assainissement des finances de l'Etat) et rejetée par le peuple en avril 2026. Le budget 2027 a donc été établi avec la clé de répartition en vigueur : 57,5% à charge du canton de Fribourg, 42,5% à charge des communautés régionales ou des communes.

Selon la stratégie du Comité de direction, deux autres étapes de décarbonation devraient suivre ultérieurement. La deuxième comprendrait une réorganisation du réseau en quatre lignes. Elle permettrait de desservir de nouvelles zones, dont le site industriel Rolex. La dernière étape concernerait le remplacement des véhicules de réserve par des bus électriques. L'entier de la flotte Mobul serait alors décarboné.

La décarbonation de la flotte des bus urbains Mobul s'inscrit dans la stratégie du Comité de direction de l'association des communes de l'agglomération. Elle a été approuvée par l'association et inscrite dans les projets d'agglomération de 4^e et de 5^e générations déposés auprès de la Confédération.

Renseignements

Marie-France Roth Pasquier, Présidente du Comité de direction de Mobul, T 079 346 00 36